



Dans les écoles, l'organisation des accueils de loisirs, de la restauration scolaire et l'entretien des bâtiments dépendent de la Ville.

## RENTRÉE SCOLAIRE 2026

### La Ville au plus près de la scolarité des jeunes Maisonnais

Cartables sur le dos, cahiers et stylos neufs, après deux mois de repos bien mérité, les élèves ont repris le chemin de l'école. Tout au long de l'année, en complément du programme de l'Éducation nationale et du travail mené en classe par les professeurs et les équipes de direction, la Ville accompagne les jeunes Maisonnais dans leur scolarité, sur les temps scolaires, péri et extrascolaires. Plongez au cœur d'une journée dans les écoles maisonnaises.

#### 7h30 : la journée commence avec les animateurs de la Ville

Afin que les parents maisonnais puissent trouver un bon équilibre entre vie professionnelle et vie familiale, la Ville leur offre la possibilité de déposer leurs enfants une heure avant le début de la classe. Dans chaque école, une équipe d'animateurs professionnels accueille les élèves dès 7h30, puis les encadre

durant la pause méridienne, avant de les retrouver en fin de journée.

Tout au long de l'année, les animateurs de la Ville proposent aux enfants de participer à des activités ludiques et éducatives, qui s'inscrivent dans un projet

pédagogique plus large, élaboré en début d'année en lien avec la Direction Enfance-Education. Un véritable éveil sur le monde qui contribue à l'épanouissement des enfants tout en leur apprenant à évoluer au sein d'un groupe, différent d'une classe.

### Accueils de loisirs : les mercredis et durant les vacances scolaires

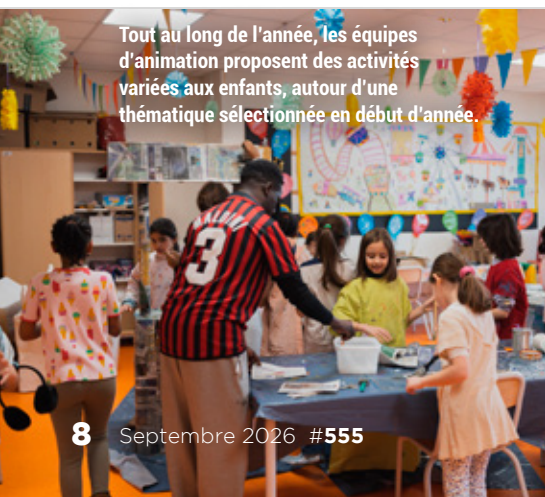
Les équipes d'animation développent également le projet pédagogique de leur centre chaque mercredi et durant les vacances scolaires. Sorties pédagogiques, spectacles culturels, activités sportives ou manuelles... grâce à des temps d'accueil plus longs, les enfants développent leur curiosité et leur créativité.

#### Mercredi : 3 formules d'accueil

- à la journée complète (de 7h30 à 18h30),
- à la demi-journée (le matin avec repas de 7h30 à 13h45 ou l'après-midi avec repas de 11h45 à 18h30).

**Durant les vacances** : accueil à la journée complète de 7h30 à 18h30. L'accueil du matin se fait entre 7h30 et 8h30 pour les élémentaires et 7h30 et 9h pour les écoles maternelles.

Tout au long de l'année, les équipes d'animation proposent des activités variées aux enfants, autour d'une thématique sélectionnée en début d'année.





Tout au long de l'année, les agents et les partenaires de la Ville s'engagent auprès des élèves à travers de nombreux ateliers éducatifs.

### 8h30 : les élèves s'installent en classe

En complément du programme de l'Éducation nationale, la Ville intervient également en faveur de l'éducation des jeunes Maisonnais, sur le temps scolaire.

De la maternelle au CM2, une très large variété de projets adaptés aux différents âges des élèves est ainsi proposée aux classes : initiation au jardinage à la serre municipale ou auprès du maraîcher municipal, éveil à la lecture avec les équipes des médiathèques, sensibilisation

aux arts de la scène et à la musique avec les professeurs du conservatoire et les équipes des Théâtres, apprentissage de gestes écoresponsables à la Maison de l'Environnement, découverte des règles de sécurité sur la route avec la Police municipale...

Élaborés dans le cadre du Projet Éducatif de Territoire (PEdT), récemment renouvelé en concertation avec la communauté éducative et les parents d'élèves, ces ateliers répondent aux besoins des enfants à chaque étape de leur scolarité.

Chaque année, 5 classes de la ville sont également sélectionnées pour participer à des projets spécifiques : deux classes de CM1 suivent le programme écocitoyen et trois classes de CM2 le projet citoyen. Les heureux élus suivent ainsi un programme dédié, leur permettant d'acquérir toutes les connaissances nécessaires pour devenir des citoyens informés et curieux.

## Maternelle : les ATSEM aux côtés des plus jeunes

Pour accompagner les enseignants au quotidien, 36 Agentes Territoriales Spécialisées des Écoles Maternelles (ATSEM) sont présentes dans les écoles maternelles maisonnaises. Véritable soutien pour les enseignants, elles accompagnent les enfants tout au long

de la journée entre les différents temps scolaires et périscolaires.

Depuis la rentrée 2025, la Ville a également déployé une équipe d'ATSEM volantes. Celles-ci viennent compléter les actions menées par les ATSEM référentes et

remplacer leurs collègues en cas d'absence. Les ATSEM interviennent également les mercredis et durant les vacances scolaires en renfort auprès des équipes d'animation, pour garantir une continuité pédagogique auprès des enfants et renforcer leur rôle éducatif.



52 % des produits proposés aux enfants sont labellisés dont 25 % issus de l'agriculture biologique.

### 11h30 : l'heure du repas a sonné

Encadrés par les animateurs de la Ville, les jeunes Maisonnais qui déjeunent dans leur école bénéficient de repas équilibrés, élaborés par une diététicienne et cuisinés localement, à la cuisine centrale. Au total, ce sont 3 800 repas qui sont cuisinés chaque jour à destination des écoles et livrés en liaison chaude le matin même dans toutes les écoles de la ville.

**Le saviez-vous ?** Si un repas coûte 2,80 € en maternelle et 3,50 € en élémentaire aux parents des jeunes Maisonnais inscrits à la restauration scolaire, son coût total de production (hors transport et encadrement) s'élève à 9,19 € (données de l'année 2024). Par ailleurs, en fonction du quotient familial des parents, la Ville applique un demi-tarif ou la gratuité totale des repas.

### 16h30 : l'école est finie, place au sport ou à l'étude

Pour les élèves des écoles maternelles, la journée se termine par l'accueil du soir proposé par les animateurs de la Ville.

En élémentaire, de 16h30 à 18h, les élèves Maisonnais alternent un jour sur deux entre l'étude payante proposée par l'école et les activités sportives gratuites organisées par les éducateurs sportifs de la Ville dans le cadre des « Contrats Bleus ». Un accueil du soir, assuré par les éducateurs sportifs, est également mis en place de 18h à 18h30, quelle que soit l'activité suivie par les élèves.

### Des inscriptions 100 % dématérialisées

Nouveauté de cette rentrée : toutes les inscriptions peuvent être réalisées sur votre Espace Citoyen, accessible sur [www.maisons-alfort.fr](http://www.maisons-alfort.fr), rubrique « Mes démarches ». Seule la première inscription à l'école est à réaliser en mairie, avec ou sans rendez-vous.

**Accueil de loisirs :** une fois l'inscription pour l'année réalisée, il vous faudra réserver pour les mercredis et/ou pour les vacances scolaires. Vous pouvez d'ores et déjà réserver pour tous les mercredis de l'année. Pour les vacances scolaires, un mail vous sera envoyé lorsque les inscriptions seront ouvertes.

**Contrats Bleus et Bébé Gym :** sur votre espace citoyen, rendez-vous dans la rubrique « Mes Activités Enfance », puis « sport extra-scolaire ». Les noms des enfants associés à votre foyer vont apparaître, vous permettant de procéder à leur inscription en ligne.

**Plus d'informations auprès du service des Sports.**

**Étude :** l'inscription est à réaliser directement auprès de l'école.

**Plus d'informations auprès de la Direction Enfance-Éducation.**

### Du sport à tous les âges et tout au long de l'année

À Maisons-Alfort, le sport est l'affaire de tous. Dès la maternelle, les plus jeunes s'initient au sport grâce au « **Bébé-Gym** ». Tous les samedis, de 10h à 12h, les éducateurs sportifs leur proposent des activités d'éveil et d'expression corporelle adaptées.

En élémentaire, en plus des « **Contrats Bleus** » proposés tous les soirs après l'école, les éducateurs sportifs de la Ville élaborent un véritable programme éducatif dédié au sport sur le **temps scolaire**. Une heure par semaine, les élèves bénéficient donc d'une séance de sport, encadrée par des professionnels.

Durant les vacances scolaires, les activités sportives gratuites se poursuivent grâce au **Sports Loisirs Quartiers**, accessibles du CP jusqu'à 18 ans.



À chaque période de vacances, d'importants travaux d'entretien sont programmés par la Ville.

### Travaux et entretien : des interventions régulières de la Ville

La Ville mène chaque année un large programme de rénovation de ses écoles afin d'assurer leur pérennité, de les adapter aux enjeux du réchauffement climatique et de les moderniser pour répondre à l'évolution des besoins pédagogiques des enseignants et des élèves.

Durant les vacances, de nombreux travaux sont ainsi réalisés : remise en peinture, remplacement des sols, installation de stores, plantation d'arbres dans les cours...

Au quotidien, les équipes techniques de la Ville assurent également l'entretien des locaux pour garantir des conditions d'apprentissage optimales.

### E-atal : un nouvel outil de communication entre la Ville et les écoles

À la rentrée 2025, la Ville a expérimenté un nouvel outil numérique permettant aux

écoles de signaler toute problématique liée au bâtiment pour garantir une intervention rapide des services techniques. Après une phase d'expérimentation et de déploiement, le nouveau système est désormais opérationnel sur l'ensemble des établissements scolaires, permettant ainsi un suivi en temps réel des demandes ainsi qu'une meilleure planification des interventions dans les 25 écoles par les services techniques de la Ville.

**100 % des écoles**  
sont désormais  
raccordées au  
nouveau système  
numérique de  
maintenance et de  
suivi des travaux.